

Zeitschrift: La fédération musicale
Band: 1 (1893)
Heft: 4

Rubrik: Locle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

considère Satigny comme inscrit pour la quatrième réunion.

La partie officielle est close et M. *Duboule* introduit une à une les sociétés dont ci-joint la liste avec les titres des morceaux exécutés :

Fanfare de Chêne-Bougeries : *Ginevra*, fantaisie.
 » Satigny : *Lutèce*, marche.
 » Chancy : *Un bouton de rose*, valse.
 Chorale des demoiselles (Plan-les-Quates) : *Le Matin*, chœur.
 Fanfare du Gd-Saconnex : Fantaisie sur *Faust*.
 Espérance de Chambésy : *La Fête des Bergers*, chœur mixte.
 Fanfare de Compiègnes : *La Grotte de Calypso*, fantaisie.
 Harmonie de Versoix : *Les Paysans*, chœur mixte.
 Fanfare de Vernier : *Fleur des champs*, fantaisie.
 Soraliense : *Tableaux champêtres*, chœur d'hommes.
 Fanfare du Pt-Saconnex : *L'Orpheline*, fantaisie.
 Chorale de Presinges : *Le Chant des amis*, chœur mixte.
 Fanfare de Lancy : *He d'amour*, fantaisie.
 Jeunesse littéraire du Pt-Saconnex : *Au printemps*, chœur mixte.
 Fanfare de Vandœuvre : *Souvenir de Corbeil*, ouverture.
 Chorale de Bernex-Confignon : *Les Paysans*, chœur d'hommes.
 Orchestre de Cartigny : *A toi*, valse ; *Vagues du Danube*, valse.
 Fanfare de Veyrier : *La Grotte de Calypso*, fant.

L'exécution a été en général bonne et des progrès sérieux ont été réalisés depuis l'année dernière ; nous adresserons cependant certaines remarques.

Le choix des morceaux dans les chorales mixtes n'est pas favorable à l'exécution : *Les Paysans*, *la Fête des Bergers de Saintis*, *le Chant des Amis*, de A. Thomas sont des chœurs d'hommes ; transcripts pour chœurs mixtes, ils ne disent plus rien, cela manque de fond, de cohésion, tant soignée que soit l'exécution. La jeunesse du Petit-Saconnex a fait preuve de bon goût en chantant *Au Printemps*, de Mendelssohn, qui a été très bien rendu.

Nous nous permettons aussi d'adresser une observation à toutes les fanfares. Nous voudrions voir ces sociétés venir avec leurs propres forces plutôt qu'avec l'aide de renforts pris dans nos sociétés de la ville.

Nous conviendrons certainement que si, au dernier moment, un ou plusieurs membres d'une société ne peuvent prendre part à la fête par suite de circonstances imprévues, il faut bien les remplacer ; mais ce n'est malheureusement pas toujours le cas ; dans la plupart de nos sociétés, on s'imagine qu'il faut être beaucoup pour produire de l'effet, c'est une grave erreur. Soyez dix, quinze, au lieu d'être vingt, vingt-cinq et trente ; travaillez de la musique arrangée selon vos forces et vous aurez beaucoup plus de satisfaction que si vous aviez exécuté tel morceau que, sans le concours de renforts, vous ne pourriez plus jouer.

Après le concert a eu lieu l'exécution de morceaux d'ensemble.

Le pas redoublé a été bien exécuté sous la direction de M. Perroud, directeur de la Lyre de Chêne-Bougeries.

L'exécution de *la Suisse*, de Eichberg, chœur d'ensemble, eut été parfaite si

un manque d'accord n'eût obligé à recommencer ce chœur.

Le Rhin Suisse, pour chorales et fanfares réunies, (direction de M. C. Raymond) dont l'exécution a été satisfaisante eut beaucoup gagné à être mieux arrangé, surtout en ce qui concerne l'accompagnement de fanfares, qui laissait à désirer.

Après l'exécution de ces trois morceaux d'ensemble, jeunes filles et jeunes gens ont fait honneur au bal qui a été des plus animés.

Nous sommes certains d'être les interprètes de tous les invités et participants à cette fête en remerciant le Comité d'organisation, *La Lyre* et la population de Chêne-Bougeries pour sa cordiale réception, et terminerons en souhaitant à la *Fédération Musicale Genevoise* encore beaucoup de journées comme celle-là. A. H.

Nyon.

De notre envoyé spécial.

La jolie ville de Nyon était en fête dimanche 9 juillet ; on inaugurerait le buste du compositeur *Niedermeyer*, offert par M. le Baron de *Niedermeyer* fils du célèbre artiste.

Après une cordiale réception au château, le cortège, formé de la municipalité, des invités et de toutes les sociétés de la ville, s'est rendu au Quai-Neuf où avait lieu la cérémonie.

Parmi les invités, on remarquait MM, *Bartholony* et *F. Held*, représentant le Conservatoire de Genève, M. B. *Van Perck*, professeur à l'Harmonie Nautique de Genève et directeur du *Corps de Musique d'Harmonie de Lausanne*, ainsi que plusieurs correspondants de journaux.

La cérémonie a commencé par l'ouverture de *Marie Stuart*, magistralement exécutée par l'*Union instrumentale* (M. J. *Bohy*, directeur).

La romance si connue *Le Lac**, soigneusement transcrite pour chœur d'homme par M. B. *Van Perck*, a été très bien rendue par la chorale *Le Léman* (directeur M. Perrotet), qui avait mis beaucoup de soins à l'étude de ce chœur.

M. *Bonnard*, avocat, a prononcé, au nom de la Municipalité, le discours officiel et a fait une très intéressante biographie de *Niedermeyer*.

« Ce fut dit M. *Bonnard* dans une brillante péroraison, un homme de bien, passionné pour la réalisation du beau. »

A ce moment, le buste a été dévoilé au milieu des applaudissements de la foule et M. de *Niedermeyer* a prononcé une courtoise et chaleureuse allocution.

Le *Chœur Mixte* qui possède de très belles voix a chanté avec beaucoup de justesse et de sûreté d'attaque le *Super Flumina*, une des plus belles pages du maître.

M. *Prélat* a ensuite pris la parole au nom du *Chœur d'Hommes de Lausanne*

* *Le Lac*, mélodie de *Niedermeyer* transcrite pour chœur d'hommes par B. *Van Perck* ; maison *Henn*, éditeur, Genève.

pour remercier la Municipalité de Nyon de son aimable invitation et a terminé en déposant des fleurs devant le buste. Le *Chœur Mixte* et la *Concorde* ont exécuté sous la direction de M. J. *Boly* le *Chœur des Marins et des Femmes du Peuple de Marie Stuart* ; ce chœur, que nous recommandons aux sociétés mixtes, a été très bien rendu.

Puis pour clôturer cette cérémonie, le *Cantique Suisse* a été exécuté par toutes les sociétés et une partie de l'assistance.

Le cortège s'est ensuite reformé et après avoir parcouru les principales rues de la ville s'est rendu sur la place de Perdtemps où une collation offerte par la Municipalité a joyeusement terminé cette belle journée. A. H.

Locele.

Nous trouvons dans l'*Éclatelle*, journal du Locele, un compte rendu de la fête des Promotions où les élèves des écoles se sont fait entendre dans plusieurs chœurs. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Nos félicitations surtout et nos « chaleureux remerciements à M. le « directeur *Dietrich* qui, depuis tant « d'années, embellit nos fêtes de la « jeunesse par son grand talent musical, son dévouement infatigable et « l'enthousiasme qu'il sait communiquer à ses élèves. Tout le monde « s'est associé avec joie au témoignage « de reconnaissance que lui ont offert « les jeunes filles sous la forme d'un « magnifique bouquet. »

Nous nous joignons avec plaisir à notre confrère et adressons nos félicitations à M. *Dietrich* dont les capacités musicales et le dévouement sont justement appréciés au Locele.

La Chaux-de-Fonds.

A l'occasion de la Fête fédérale des Sous-Officiers, M. *Sébastien Mayr* a composé un pas redoublé commémoratif intitulé *Nos Sous-Officiers (Uns're Unter-Officiere)*, dédié à M. Henry Robert, ex-maréchal des logis de guides à la Chaux-de-Fonds.

Ce pas redoublé, qui est appelé au plus vif succès, est édité pour fanfare, harmonie, piano et orchestre.

Il est en vente à la Maison *Henn*, qui était chargée de sa publication.

On nous écrit de Payerne :

Le concert donné dimanche 20 juillet par la Société l'*Abeille*, de Lucens, au bénéfice de l'orphelinat de Payerne, a en tous points réussi. Recette fructueuse, exécution artistique et irréprochable, succès complet.

Nos meilleurs compliments au nouveau directeur de l'*Abeille*, M. *Mayr*, qui conduit avec beaucoup de talent sa vaillante phalange. Nos sincères remerciements à M. L. *Junod* qui avait autorisé l'*Abeille* à prêter son concours à cette œuvre de charité. G. P.